



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 430 000 personnes. Jouant un rôle déterminant dans le développement de la grande région métropolitaine, elle représente l'un des principaux employeurs de la Rive-Sud avec près de 3 000 employés. La Ville de Longueuil propose un milieu de travail stimulant, la possibilité de réaliser de grandes aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie des plus dynamiques. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Coordonnatrice experte sénior ou coordonnateur expert sénior

Direction :

Évaluation

Service :

Opérations commerciales

Domaine d'emploi :

Cadre

Salaire :

80 387,00\$ - 100 483,00\$

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Horaire de travail :

35 heures

Lieu de travail :

789 Roland-Therrien, Longueuil

Concours numéro :

EVA - 2021 - 4 (E)

Durée de l'affichage :

Du au ...

Mandat :

Le coordonnateur expert sénior ou la coordonnatrice experte sénior – évaluation supporte les activités reliées au maintien et à l'optimisation de la performance de l'ensemble des activités associées à la confection, à la tenue à jour et à la révision des valeurs foncières des propriétés commerciales, industrielles et institutionnelles du rôle d'évaluation de l'agglomération de Longueuil. La personne devra jouer un rôle-conseil dans certains dossiers stratégiques de la Ville et devra soutenir l'équipe des évaluateurs internes de la direction dans leurs dossiers respectifs, au besoin, pour garantir le respect des orientations techniques et stratégiques en matière de réglementation et en conformité à la loi et aux normes de pratiques professionnels de l'O.É.A.Q.

De plus, le candidat agit à titre d'expert en évaluation pour les cas complexes. À ce titre, il agit à titre de témoin expert au Tribunal administratif du Québec et intervient en support aux autres membres de son équipe dans la réalisation des rapports d'expertise.

Exigences :

- Baccalauréat en administration des affaires, concentration évaluation ou gestion urbaine et immobilière;
- Être membre en règle de l'Ordre des Évaluateurs Agréés du Québec;
- Deux (2) à quatre (4) année d'expérience pertinente;
- Expérience dans un rôle d'expert, notamment dans des dossiers non résidentiels;
- Connaissance des principes, méthodologies et outils en amélioration continue;
- Habilité marquée pour la communication, la planification et l'organisation;
- Facilité pour l'utilisation d'outils informatiques et statistiques;
- Aptitudes pour le travail d'équipe et le transfert des connaissances;
- Autonomie et leadership;
- Démontrer de la créativité et un désir d'innover dans la réalisation de son travail;
- Sens élevé des responsabilités et rigueur au travail;
- Être axé sur les résultats et la qualité en fonctions des normes et procédures;
- Avoir une facilité d'élocution et de rédaction de la langue française.
- Posséder un permis de conduire.



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

COVID-19 :

Compte tenu du contexte exceptionnel que nous vivons en ce moment, des mesures ont été mises en place afin de prévenir la propagation de la COVID-19. Notamment au niveau des processus de sélection, tous les tests et les entrevues se feront par vidéoconférence.